Service Médias – Edition du 16 octobre 2017

**Les proches aidants méritent notre soutien – aussi dans toute la Suisse**

**Le 30 octobre est, en Suisse romande, la Journée des proches aidants. Cette journée intercantonale est organisée pour la quatrième année consécutive par les cantons romands, avec la collaboration de diverses associations. Symbolique, cette action est pourtant très importante et gagnera à devenir une journée nationale. Mais le chemin à parcourir en Suisse alémanique est encore long. Travail.Suisse s’engage pour que la reconnaissance publique du travail des proches aidants fasse l’objet une journée célébrée aussi au niveau national.**

*Par Valérie Borioli Sandoz, Responsable Politique de l’égalité Travail.Suisse*

Sous l’impulsion du canton de Vaud, pionnier en la matière, tous les cantons romands s’unissent sous la bannière de la « Journée des proches aidants » du 30 octobre ([www.journee-proches-aidants.ch](http://www.journee-proches-aidants.ch) ). Toute une série d’événements sont organisés autour de l’engagement de ceux et de celles qui permettent à leurs proches de continuer à vivre à leur domicile dans de bonnes conditions, malgré une perte d’autonomie. Expositions ou conférences, café-rencontres ou brunchs, stands sur des marchés, spectacles de théâtre ou projection de films, il y en a pour tous les goûts !

**Journée romande des proches aidants – un symbole fort**

Cette journée est bien sûr symbolique. Mais le symbole est fort et on aurait tort de le négliger. En Suisse, 56% de la population active sont concernés par des tâches de care et prennent des jours de congé pour les réaliser (hors vacances). En 2013, 15% des personnes actives ont déclaré avoir réduit leur activité professionnelle ou ont été empêchés de travailler en raison de leur travail de care[[1]](#footnote-1). Dans l’ensemble de la population résidante permanente de 15 à 64 ans, 35% prend régulièrement en charge des enfants ou des adultes en Suisse. Cette part équivaut à 1,9 million de personnes. Le volume de travail de care direct représente plus de 80 milliards de francs par an. Quant au travail de care indirect, c’est le travail domestique lié à la prise en charge de la famille (faire la cuisine, le ménage, les lessives, les achats, etc.), soit toutes les tâches indispensables que les personnes aidées ne peuvent en général pas effectuer elles-mêmes. Le volume du travail de care indirect se chiffre à 20 milliards de francs par an. **Au total, le travail de care pèse l’équivalent de 100 milliards !** C’est dire si l’équilibre social et sanitaire serait vacillant si on ne pouvait plus compter sur les proches aidants. Cette journée rend hommage à tous ceux et celles qui consacrent du temps, de l’énergie et de l’argent, et trop souvent y perdent leur propre santé faute de décharge suffisante.

**A Zürich s’organise le « Tag für pflegende und betreuende Angehörige »**

Une organisation privée à but non lucratif – Entlastungsdienst Schweiz - organise cette année une manifestation d’impulsion pour sensibiliser la partie alémanique de notre pays à la nécessité de se souvenir de l’immense aide quotidienne apportée par Monsieur et Madame Tout-le-monde à leurs proches âgés et/ou malades. L’organisation propose des services payants aux proches aidants pour les décharger et les aider dans plusieurs cantons (Argovie-Soleure, Berne, Ville de Saint-Gall, Zürich). La conférence est consacrée à la conciliation de l’activité professionnelle et du travail de care (<https://www.angehoerige-pflegen.ch/workcare>). Elle est soutenue par quelques organisations actives sur place (profawo, Association Alzheimer, Spitex, Pro Senectute, Croix-Rouge suisse, Servicefamille, etc.) qui côtoient au quotidien des proches aidants.

Travail.Suisse participera à cette manifestation zurichoise, forte de son expérience acquise avec le lancement de la première plateforme nationale et gratuite destinée aux proches aidants qui travaillent. Lancé il y a juste une année, le site [www.info-workcare.ch](http://www.info-workcare.ch) propose gratuitement informations, check-listes, conseils d’urgence et adresses de proximité à tous ceux et toutes celles qui doivent jongler entre activités professionnelles et ce vrai travail, le travail dit de « care ».

En participant, Travail.Suisse souhaite apporter sa contribution à la nécessaire sensibilisation des cantons alémaniques en matière de reconnaissance de l’engagement des proches aidants. Les cantons sont responsables des infrastructures de prise en charge des enfants et des personnes âgées et/ou malades. Avant le stade d’une complète prise en charge, les autorités cantonales y gagnent à encourager le travail de care par les proches. En collaborant avec les diverses associations et ligues de santé, les cantons sont à même de coordonner les efforts et les offres, afin de faciliter la vie des proches aidants. Les cantons romands l’ont déjà bien compris. Au tour des cantons suisses-alémaniques de prendre conscience des enjeux.

**Des réponses politiques sont nécessaires**

L’objectif est, pour Travail.Suisse, d’encourager l’aide intergénérationnelle au sein des familles. Certes cette aide est nécessaire du point de vue macro-économique. Cette aide est surtout souhaitée par les personnes qui en bénéficient, comme par les proches aidants qui s’investissent volontiers et sans compter auprès de leurs aînés.

Pour Travail.Suisse, il est important que tous, hommes et femmes, prennent leur part de manière équitable afin de permettre à chacun de continuer de travailler tout en restant en bonne santé. Comme il est primordial aussi que la politique s’en mêle et prenne les mesures nécessaires afin de permettre et faciliter cette conciliation. Car de cette conciliation dépend la santé actuelle et future de la main d’œuvre active ainsi que le niveau de sa future retraite. Vu le nombre de personnes concernées aujourd’hui et demain, il serait irresponsable de ne s’en remettre qu’aux seules entreprises pour trouver des solutions. C’est le message que répète Travail.Suisse dans ses contacts réguliers avec les partenaires sociaux, les parlementaires et l’administration fédérale.

Travail.Suisse, Hopfenweg 21, 3001 Berne, tél. 031 370 21 11, info@travailsuisse.ch,

[www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)

1. Enquête suisse sur la population active ESSP 2014 et 2013, OFS, Neuchâtel. [↑](#footnote-ref-1)